N° CL9 ART. PREMIER

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2016

RÉNOVATION INSCRIPTION ÉLECTORALE FRANÇAIS HORS DE FRANCE - (N° 3337)

Adopté

AMENDEMENT

N º CL9

présenté par Mme Pochon, rapporteure et M. Warsmann, rapporteur

ARTICLE PREMIER
À la dernière phrase de l'alinéa 12, substituer au mot :
« quatre »,
le mot :
« trois ».
FYPOSÉ SOMMAIRE

EXPOSE SOMMAIRE

Amendement de coordination.